

| |
|---|
| <p>ÉVALUATION RÉGIONALE POTENTIELLE – RÉGION DU FLEUVE SAINT-LAURENT, QUÉBEC Aperçu de la demande, de la réponse du Ministre et du processus de mobilisation Février 2021</p> |
| <p>Demande pour l'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent</p> <p>Demandeur: Mohawk Council of Kahnawà:ke Demande (traduction française): https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/137640</p> <p>Justification pour une évaluation régionale transmise par le demandeur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation des activités maritimes et l'industrialisation connexe dans la région ont entraîné des effets négatifs et des effets cumulatifs, ce qui interfère avec sa capacité d'exercer ses droits en vertu de l'article 35. • Les évaluations d'impact de projet individuelles ne sont pas efficaces pour traiter ces enjeux et les effets potentiels dans la région. • L'évaluation régionale est nécessaire pour comprendre l'état actuel du fleuve, ainsi que les effets cumulatifs des projets actuels et à venir dans un contexte régional, en particulier à la lumière des aménagements futurs proposés et éventuels. |
| <p>Réponse du Ministre</p> <p>Réponse du Ministre: https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/136495</p> <p>Pour déterminer si une évaluation régionale doit avoir lieu ou non, l'Agence et le Ministre tiennent compte de plusieurs facteurs, dont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cours des 5 à 10 prochaines années, un développement à grande échelle, y compris des projets désignés potentiels en vertu de la <i>Loi sur l'évaluation d'impact</i>, est-il prévu dans la région? • Dans la région, y a-t-il des zones ou composantes vulnérables sur le plan de l'environnement ou autre qui pourraient être touchées par le développement? • Le développement actuel et futur dans la région pourrait-il avoir des effets négatifs, y compris des effets cumulatifs, relevant de la compétence fédérale? • Le développement dans la région peut-il entraîner des effets négatifs sur les droits des peuples autochtones? • Comment l'évaluation régionale servirait-elle dans le cadre des évaluations fédérales d'impact de projet futures? • Une initiative actuelle ou prévue pourrait-elle tenir compte des enjeux soulevés dans la demande? <p>En réponse à la demande du Mohawk Council of Kahnawà:ke, le Ministre a déterminé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a des avantages potentiels à réaliser une évaluation régionale (selon les facteurs décrits ci-dessus). • Une analyse et une mobilisation supplémentaires sont requises avant de prendre une décision. • L'Agence doit faire part des résultats au Ministre d'ici le printemps 2021. |
| <p>Processus de mobilisation</p> <p>L'Agence collabore avec les peuples autochtones, les intervenants et les autorités provinciales et fédérales pour explorer davantage la nécessité et la justification pour une évaluation régionale, ainsi que sa nature, sa portée, ses objectifs et ses résultats potentiels.</p> <p>Des séances d'introduction ont eu lieu en décembre 2020 et janvier 2021 pour donner un aperçu du processus d'évaluation régionale de l'Agence, un résumé de la demande reçue du Mohawk Council of Kahnawà:ke et un aperçu du processus de mobilisation pour 2021.</p> |

ÉVALUATION RÉGIONALE POTENTIELLE – RÉGION DU FLEUVE SAINT-LAURENT, QUÉBEC

Aperçu de la demande, de la réponse du Ministre et du processus de mobilisation

Février 2021

Les activités de mobilisation prévues pour 2021 incluent:

- 10 février (Premières Nations seulement) / 11 février (Ouverte à tous) – Session sur la Zone d'évaluation / Enjeux et préoccupations
- 24 février (Premières Nations seulement) / 25 février (Ouverte à tous) – Session sur les Initiatives existantes – Points forts et opportunités
- 17 mars (Premières Nations seulement) / 18 mars (Ouverte à tous) – Session sur les Objectifs et résultats potentiels
- 6 avril – Date limite pour soumission de commentaires écrits à l'Agence
- Juin – L'Agence fait part des résultats de la mobilisation au Ministre

Présentation de commentaires écrits

L'Agence vous invite à soumettre des commentaires écrits sur la nécessité et la portée, les objectifs et les résultats potentiels d'une évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent. Nous accueillerons également toute autre information que vous jugez pertinente pour éclairer la décision du Ministre de procéder à une évaluation régionale.

Vous pouvez soumettre des commentaires en procédant par un des moyens suivants:

- En ligne via le Registre: <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/80913/participation?culture=fr-CA>
- Courriel : iaac.stlawrence-saintlaurent.aeic@canada.ca

Liens utiles additionnels

Page du Registre pour l'évaluation régionale potentielle de la région du fleuve Saint-Laurent : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/80913?culture=fr-CA>

Page du Registre pour l'évaluation régionale dans la région du Cercle de feu : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/80468?culture=fr-CA>

Page du Registre pour l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/80156>

Entente finale – Réalisation d'une évaluation régionale concernant des forages exploratoires d'hydrocarbures extracôtiers à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/127987?culture=fr-CA>

Rapport final – Évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/134141?culture=fr-CA>

Système d'information géographique (SIG) – Évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador (en anglais seulement): <https://nloffshorestudy.iciinnovations.com/mapviewer/>

Évaluations régionales et stratégiques: <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/evaluations-regionales-strategiques.html>

ÉVALUATION RÉGIONALE POTENTIELLE – RÉGION DU FLEUVE SAINT-LAURENT, QUÉBEC
Aperçu de la demande, de la réponse du Ministre et du processus de mobilisation
Février 2021

Guide opérationnel : Présenter une demande d'évaluation régionale ou stratégique en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/presenter-demande-evaluation-regionale-strategique-loi-ei.html>

Feuillet d'information : Évaluation régionale en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*:
<https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/evaluation-regionale-la-loi-evaluation-impact.html>